

Soyez acteur !

Seule la mobilisation citoyenne permettra d'améliorer notre environnement. Vous trouverez ici différentes informations qui faciliteront vos actions en faveur de la transition écologique.

JE CRÉE MON REFUGE LPO

La Ville de Pessac, dans le cadre de l'Agenda des solutions durables 2020, reconnaît la préservation de la nature et la protection de la biodiversité comme l'un des 4 enjeux prioritaires de son plan d'actions. Une convention vient d'être signée pour 3 ans avec la Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO) afin de favoriser et développer l'installation de Refuges LPO sur tout le territoire de Pessac. Les Refuges LPO peuvent être implantés dans un jardinet ou jardin, une cour, une terrasse ou un balcon.

La Ville de Pessac s'engage à :

- › Inciter les Pessacais à rejoindre le réseau des « jardins écologiques » par une prise en charge financière de 80% du coût des Refuges LPO soit un reste à charge de 7€ pour les habitants de Pessac uniquement et dans la limite d'un Refuge LPO par foyer (Les modalités pratiques et le bulletin de participation sont dans le document de communication Refuge LPO à Pessac téléchargeable en bas de page).
- › De développer le passage en Refuge LPO de l'ensemble des parcs de la Ville. Les premiers parcs pour 2019 seront ceux de Fontaudin et de Cazalet.

APPEL A PROJET "PESSAC DURABLE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE"

En collaboration avec le Conseil Économique Social Environnemental Local de Pessac (CESEL), un appel à projet a été lancé auprès des habitants ou des associations souhaitant se mobiliser en faveur de la transition écologique de Pessac.

Les projets (en cours d'analyse) de l'édition 2019 sont consultables sur monprojetpouurlaville.pessac.fr. Lors de l'édition 2018, 5 projets ont été récompensés par des aides techniques ou financières apportées par la Ville :

- › Installation d'une micro-plateforme de compostage de biodéchets sur le Campus universitaire permettant de capter les biodéchets des restaurants collectifs pour les transformer en compost, par l'association Les Détritivores.
- › Création d'un jardin collectif sur la coulée verte de Sardine et du potager "Les Villas des Sources" permettant de créer du lien entre habitants autour de l'alimentation, du jardin et de l'échange de savoir par l'association Incroyables Comestibles.
- › Animations itinérantes, conviviales et interactives sur le développement durable par l'Espace Social Alouette Animation.

- Création d'un jardin, d'un verger bio et d'un refuge pour oiseaux par le Syndicat quartiers de France et environnants.
- Installation de panneaux d'informations et de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques du parc de Fontaudin par la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde.

#MONGESTEAMOI

Économies d'énergie et d'eau, déplacements, gestion des déchets, consommation, environnement, citoyenneté, solidarité, économie, emploi... nombreux sont les domaines dans lesquels nous pouvons agir. Et un petit geste peut rapporter gros, chacun de nos gestes compte !

Du plus petit effort au bon plan, en passant par des trucs & astuces pratiques, téléchargez en bas de page quelques clés pour agir concrètement et simplement.

≡ CONTACT

Mission Agenda 21

Place de la Ve République 33600
Pessac

☎ 05 57 93 63 40

@ Courriel

Ville de
PESSAC

VILLE DE PESSAC

Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

☎ 05 57 93 63 63

🕒 Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :
uniquement les dépôts de
dossier carte d'identité ou
passeport, sur rendez-vous. /
De 11h à 12h : uniquement les
remises de passeports et
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS